



Extraits du procès-verbal de la séance plénière du 16 octobre 2020

DÉBAT GÉNÉRAL

M. COUNIL. Monsieur le Président, mes chers collègues, il y a moins d'un an, nous étions réunis pour nous projeter vers l'avenir, nous préparions le budget de l'année 2020. Lorsque nous relisons les débats de l'époque, le bout du tunnel semblait se dessiner après des années de vaches maigres, après des années où il avait fallu serrer des boulons. La possibilité s'offrait enfin de relancer l'investissement et de se projeter plus facilement dans l'avenir.

La crise pandémique que nous vivons depuis le mois de mars est venue mettre à bas cet optimisme qui nous guidait alors. Depuis, séance après séance, nos débats ont pris une tournure plus pessimiste. On ne peut malheureusement que le constater. Je rejoins d'ailleurs M. Lorne et les orateurs précédents sur l'idée que ce n'est peut-être que le début : le plus dur est probablement devant nous. La crise économique et la crise sociale qui nous attendent ne font que commencer et impacteront durement notre collectivité, probablement en premier un impact financier – M. Lorne l'a rappelé. Dès lors qu'un certain nombre de nos dépenses augmenteront mécaniquement, notamment les dépenses sociales, qu'au surplus il n'y aura pas grand-chose à attendre de l'État, qui se retrouve lui-même dans une situation financière plus que délicate, nous risquons de devoir compter que sur nous-mêmes dans les mois et les années qui viennent. Voilà pour la première idée.

La seconde remarque que je voulais faire porte sur les conséquences non négligeables pour nos propres dépenses, notamment sociales. *Le Maine Libre* en faisait état ce matin et vous l'avez vous-même indiqué dans votre propos liminaire, Monsieur le Président. Dès lors que la situation de l'emploi se tend de façon dramatique, mécaniquement, nous connaissons un impact sur les dépenses de RSA. En effet, des personnes deviendront bénéficiaires du RSA dans la mesure où elles ne pourront plus enchaîner des périodes de travail qui leur permettraient de réactiver des droits au chômage. Une telle situation aura un impact très lourd pour notre collectivité que nous devons collectivement assumer. Ce pourrait également être le cas pour les EHPAD. Même si nous savons qu'ils relèvent de la responsabilité de l'État, les dépenses liées à la gestion de la pandémie dans les établissements pour personnes âgées auront mécaniquement un impact sur notre bonne santé financière.

Gilles Leproust l'a très bien dit, les conséquences économiques sont dramatiques. On peut évoquer les plans sociaux, dont la presse se fait l'écho régulièrement ; ils s'enchaînent, entreprise après entreprise. Peut-être conviendrait-il de s'interroger sur les effets d'opportunité de certaines entreprises, mais, au-delà de ces plans sociaux qui sont les plus visibles, il y a la face immergée de l'iceberg qui, lui, est bien plus inquiétant. Je veux parler de toutes les suppressions d'emploi qui interviennent sans tambour ni trompette. Ce sont les magasins qui abaissent leur rideau les uns après les autres, les entreprises en situation très délicates qui sont amenées à licencier un ou deux personnels. Il est vrai que l'on n'en parle pas beaucoup parce que le phénomène n'est pas massif, mais mis bout à bout, un immense plan social est en train de se dérouler. Pour nos habitants, pour les habitants de la Sarthe, pour nos concitoyens sarthois, il aura des effets dramatiques. Ils se tourneront naturellement vers les élus de proximité parce que ce sont les élus les plus proches, « à portée de claques », dirais-je, pour exprimer ce mécontentement, cette situation, ce drame qu'ils vivent et pour envisager, ensemble, comment trouver des solutions alors que nous serons plongés dans une situation financière particulièrement compliquée.

Comme nombre d'entre vous, je suis pessimiste. Quelle est notre capacité à agir en ces circonstances ? Il ne faudrait pas tomber dans une prudence extrême qui nous pousserait à serrer au maximum tous les boulons alors que, au contraire – c'est du reste ce que fait plutôt le Département –, il convient de soutenir la relance économique, même si je pense que ce sera loin d'être aisé. Il faut conserver une attitude volontaire en se saisissant des problèmes les uns après les autres et en étudiant collectivement les actions à mettre en œuvre. M. Petit-Lassay l'a indiqué, le groupe que nous représentons est en capacité de travailler avec la majorité sur ces questions car il y va de l'intérêt de notre collectivité, des Sarthoises et des Sarthois.

Dans ce contexte, j'évoquerai, car je ne vois pas comment nous pourrions l'éviter, les prochaines élections, qui sont essentielles pour la vie démocratique de notre territoire puisque nous sommes tous soumis à réélection au mois de mars. Peut-être vais-je jeter un pavé dans la mare ou animer le débat, mais je vois mal comment nous pourrions faire campagne alors que les salles municipales et les portes des habitants seront fermées. La campagne électorale n'est-ce pas d'abord aller à la rencontre des citoyens pour échanger ? Je ne suis pas sûr, à cet égard, que la période y soit propice. Je ne voudrais surtout pas que nous revivions le cafouillage démocratique du printemps dernier dans le cadre d'élections qui ont rassemblé une petite minorité d'habitants, dont certains ont remis en cause la légitimité des élus, au motif d'une très forte abstention.

Je souhaite aujourd'hui que nous débattions de cette question – et j'espère que l'Association des Départements de France prendra toute sa place dans la réflexion. Le débat qui s'ouvre doit permettre que ce rendez-vous démocratique que sont les élections départementales intervienne dans des conditions dignes, à la fois d'un point de vue sanitaire et démocratique. Nous ne devons pas refuser de passer par un report de quelques mois car nous avons tous intérêt à ne pas rater ce grand rendez-vous avec les Sarthoises et les Sarthois.